

Version du 24 mai 2024

SAGE NESTE ET RIVIERES DE GASCOGNE

Etat des lieux Partie 2

Tendances et Scenarios



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

« *Notre époque se caractérise par la profusion des moyens et la confusion des intentions* »
(citation prêtée à Albert Einstein)



Sommaire

LA SYNTHÈSE	5
LA METHODE	8
Dessiner collectivement un objectif réaliste pour la gestion de l'eau	8
Prendre en compte les recommandations d'experts sur la fabrique des SAGE(s)	8
S'appuyer sur ce qui a déjà été fait : les diagnostics de la première phase de travaux de la CLE et la concertation préalable	10
Printemps 2024 : les commissions géographiques au travail !	11
Retour des commissions géographiques	13
Des axes tangibles	14
SAGE NRG : vers la stratégie	18
Conclusion	20

LA SYNTHESE

Un temps de concertation indispensable pour informer, responsabiliser et échanger

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Neste et des Rivières de Gascogne (SAGE NRG) a engagé en décembre 2022 une vaste concertation avec les usagers et plus largement les citoyens du bassin. Dans le prolongement d'un travail patient et minutieux de concertation qui s'est déroulé de mars à juin 2023, des temps de sensibilisation auprès de structures du territoire ou lors d'événements ont touché environ 1000 personnes, mais aussi deux grandes réunions publiques consacrées à l'hydrologie du futur ont réunis 450 participants début 2024.

En 2024, un travail collectif au sein des Commissions Géographiques

Depuis, 7 commissions géographiques ont mobilisé des usagers, des gestionnaires et des citoyens de l'amont à l'aval du bassin, soit 310 participations aux visites et 221 participations aux ateliers (56 partenaires, 43 citoyens et 122 membres de la CLE et services associés). Le processus d'examen des enjeux qui peut sembler long était indispensable et répondait à une forte attente des acteurs du territoire. Il a permis, sur la base du diagnostic partagé de la CLE, tour à tour d'informer les citoyens, d'éclairer les usagers et partenaires sur les enjeux, et, à présent, d'instaurer un dialogue quasi permanent entre eux. L'objectif ? Comprendre les tendances climatiques mais aussi sociétales et esquisser collectivement un scénario réaliste d'adaptation et d'atténuation.

Matérialiser les problèmes sur le terrain, apprendre à se connaître

Cette séquence, et en particulier les visites de sites commentées, ont été précieuses aux yeux des participants. Dit autrement, ces visites confirment l'importance de présenter de façon concrète les multiples « métiers de l'eau », les problèmes vécus ou encore les organisations locales (associatives, institutionnelles...). Cela sert le processus d'appropriation de questions souvent complexes et de partage « sans posture d'autorité ». La confrontation au réel doit rester la force de rappel dans les futurs débats du SAGE. Au total donc, un travail collectif utile dans l'objectif d'informer et de mettre en

responsabilité une multiplicité d'acteurs à l'échelle du bassin.

Scénario et tendances : un diagnostic largement partagé

Au moins trois enseignements peuvent être tirés des Commissions géographiques du printemps 2024.

D'abord, la mobilisation montre, s'il le fallait, combien la gestion de l'eau préoccupe les usagers comme les gestionnaires et les citoyens.

Deuxième enseignement, le diagnostic élaboré par la CLE et complété par le dispositif de concertation préalable en 2022, est très largement partagé – il a en effet été commenté, débattu et complété. Chacun s'y retrouve à présent. Ce travail non décisionnel, la CLE étant en charge de l'élaboration du SAGE, est cependant un préalable indispensable pour qu'elle puisse établir sa stratégie.

Troisième enseignement, les enjeux ont été hiérarchisés car l'exercice de priorisation (1539 votes) consacre 4 thématiques à quasi égalité d'importance pour le public participant.

L'eau potable : une priorité de l'avis de tous

Les enjeux sont donc clairs aux termes du processus d'information et de concertation, assez consensuel en fait. Dans l'ordre, l'enjeu « Eau potable, assainissement et qualité des eaux brutes » a recueilli le plus de votes (346). Cela prouve que les usagers sont conscients, quel que soit leur secteur d'activité, des risques réels qui pèsent à moyen ou long terme sur la production d'eau potable.

Du petit au grand cycle de l'eau : un lien indissociable bien intégré

Les témoignages des opérateurs locaux rencontrés sur le terrain se sont révélés précieux (évolutions des coûts de production, problématiques autour de la distribution dans le rural « isolé », défis du traitement des eaux brutes...). Le « petit cycle de l'eau » est un concept désormais remis en question car la qualité de l'eau brute est capitale pour la production d'eau potable sur ce territoire. Cela explique que l'enjeu « Milieux et zones humides » ait également recueilli beaucoup de votes (307). Il en va de même pour l'« Eau bleue » (298). Pas question donc pour les participants de distinguer petit et grand cycle de l'eau : ils ne font qu'un !

Pour un rééquilibrage entre les actions curatives et les actions plus préventives.

Si le fonctionnement des écosystèmes aquatiques est perturbé, il y a des conséquences pour la production d'eau potable. Schématiquement, la politique de l'eau doit certes demeurer curative (il faut potabiliser les eaux brutes, assainir les eaux usées) tout en étant beaucoup plus préventive (limiter les pollutions des eaux, conserver et développer les zones humides, les haies et ripisylves, et éviter l'érosion des sols) afin de pérenniser les usages. Ce d'autant qu'aux enjeux qualitatifs s'ajoutent les enjeux quantitatifs qu'accroît le réchauffement climatique.

L'eau n'est pas qu'une affaire d'eau

En résumé, l'eau n'est pas qu'une affaire d'eau (Orsenna, 2008). Les ateliers montrent combien eaux et territoires sont interdépendants. La qualité de l'eau est largement tributaire des activités humaines. Il en est de même pour la quantité. À l'inverse, le développement des territoires est lié à l'eau : en cas de pénurie d'eau, les activités sont ralenties voire impossibles (tourisme, agriculture, industrie, production hydro-électrique...). C'est pareil en cas d'inondation. C'est notamment pourquoi les participants aux commissions géographiques ont voté (283) en faveur du thème « Sol et agriculture ». La gestion de l'eau dépend directement des usages agricoles des sols dans un bassin précisément rural et agricole. Reste à savoir comment procéder pour favoriser massivement des pratiques plus adaptées aux enjeux de l'eau ?

Et maintenant ? Mobilisation générale.

Face aux défis des effets du réchauffement climatiques et aux évolutions de notre société, la question pour les usagers de l'eau (au sens le plus large du terme) n'est pas de savoir s'il y aura une crise de l'eau mais de savoir quand, et donc de s'y préparer. À l'évidence, tous ceux qui ont participé aux ateliers et aux visites faites lors des

Commissions Géographiques du printemps 2024 en sont conscients : atténuation, adaptation, partage de l'eau doivent nous guider. Mais comment faire concrètement ?

Deux axes de travail prioritaires et une approche transversale à consolider

Il résulte des votes et des travaux qui les ont précédé que le SAGE NRG doit être un SAGE de projets. Dans cette perspective, il convient de s'atteler à deux axes prioritaires de travail :

Premier axe – dans ce bassin rural, un nécessaire temps de travail sur l'eau et l'agriculture, dédié aux agriculteurs et aux partenaires agricoles, afin de préciser les leviers et freins; d'où la proposition d'une commission thématique dédiée « Eau Agriculture ».

Deuxième axe – un travail tourné vers l'aménagement du territoire et l'urbanisme au travers des documents d'urbanisme et des problématiques foncières : la question financière est centrale et l'éviter ne rendrait pas service aux acteurs de l'eau.

Des compartiments pivots pour une **politique plus préventive, et des solutions fondées sur la nature, sont placés au cœur de la réflexion stratégique**, en lien direct avec les deux axes précédents : le sol (érosion, ruissellement, capacité de stockage), la ripisylve, les haies et les zones humides.

La gouvernance doit être rendue lisible par tous, pour pouvoir travailler plus précisément des leviers d'amélioration.

Pour conclure, des leviers d'action transversaux immédiats essentiellement fondés sur l'information, la connaissance, la sensibilisation et la formation sont indispensables sur ce territoire. Il s'agit de consolider ce qui a été bâti au cours des précédentes années, c'est-à-dire le dialogue, et de développer l'accès à la connaissance et la donnée. Cela permettra à chacun.ne, en lien avec ses compétences, dès maintenant de mettre en place des actions.

Dessiner collectivement un objectif réaliste pour la gestion de l'eau

PRENDRE EN COMPTE LES RECOMMANDATIONS D'EXPERTS SUR LA FABRIQUE DES SAGE(S)

Un rapport d'évaluation des SAGEs¹ commandé par le Ministère de la transition écologique en date de mars 2022 souligne à raison que la phase des scénarios est souvent difficile à réaliser car elle est perçue comme étant trop théorique et peu productive. D'autre part, notent les auteurs du rapport, « une de ses faiblesses majeures est de partir de scénarios d'évolution du territoire sur lesquels les SAGE n'ont pas prise, les priorités de développement du territoire se décidant ailleurs. » Or c'est précisément le constat fait collectivement au printemps 2024.

En outre, les acteurs et décideurs locaux sont conscients des effets directs et indirects induits par le changement climatique, sur l'ensemble des politiques publiques, et pas seulement celles de l'eau. Les politiques d'aménagement ainsi que celles relatives à l'économie (agriculture, industrie, énergie, tourisme...) sont concernées au premier chef. C'est un nouveau paradigme : eaux et territoires sont interdépendants, mais, en plus, les actions d'adaptation et d'atténuation doivent converger sous peine de « crise ».

En l'espèce, concernant le territoire Neste et Rivières de Gascogne, les exercices de prospective climatique et hydrologique suggèrent des défis – redoutables mais pas insurmontables – qui donnent à la phase tendance et scénarios un rôle central d'éclairage pour les débats actuels et futurs.

Dans ces conditions, nous avons fait nôtres les recommandations des auteurs du rapport d'évaluation des SAGEs :

- redonner à la phase prospective sa fonction de dynamisation sur fond de changement climatique, en diversifiant les approches à mobiliser et en alimentant les SAGE des connaissances nécessaires, en alternant les chantiers « pédagogiques », techniques et scientifiques, le terrain et les ateliers participatifs ;
- laisser à la CLE en lien avec le SAGE le soin de préciser les modalités de conduite de cette étape prospective, et initier une réflexion pour diversifier l'éventail des méthodes et outils prospectifs pratiques et mobilisables à leur échelle. Dans le cas du SAGE NRG, les experts éclairent et conseillent, mais ce sont bien les membres de la CLE qui sont aux responsabilités, aussi bien au plan organisationnel qu'en matière d'arbitrage. A ce stade donc, le rôle de la CLE est d'établir un projet territorial

¹ Évaluation nationale des SAGE –
Recommandations– Version Finale – Mars 2022

cohérent et réaliste, au regard de la double obligation d'atténuation et d'adaptation aux changements globaux mais aussi en fonction des moyens

mobilisables et des attentes locales. **Ce futur souhaitable constitue le cap du ou des scénarios. Le chemin pour y arriver sera la phase « stratégie ».**

S'APPUYER SUR CE QUI A DEJA ETE FAIT : LES DIAGNOSTICS DE LA PREMIERE PHASE DE TRAVAUX DE LA CLE ET LA CONCERTATION PREALABLE

Le diagnostic du SAGE, et sa concertation préalable associée, couvrent de nombreux champs scientifiques, techniques et politiques. Douze thématiques principales structurent ce diagnostic sans qu'elles soient hiérarchisées entre elles. Chacune de ces thématiques a fait l'objet d'un recueil d'informations et d'analyses de type AFOM (Atouts Faiblesses Opportunités Menaces) intégrant le plus souvent des éléments sur les dynamiques observées (tendance).

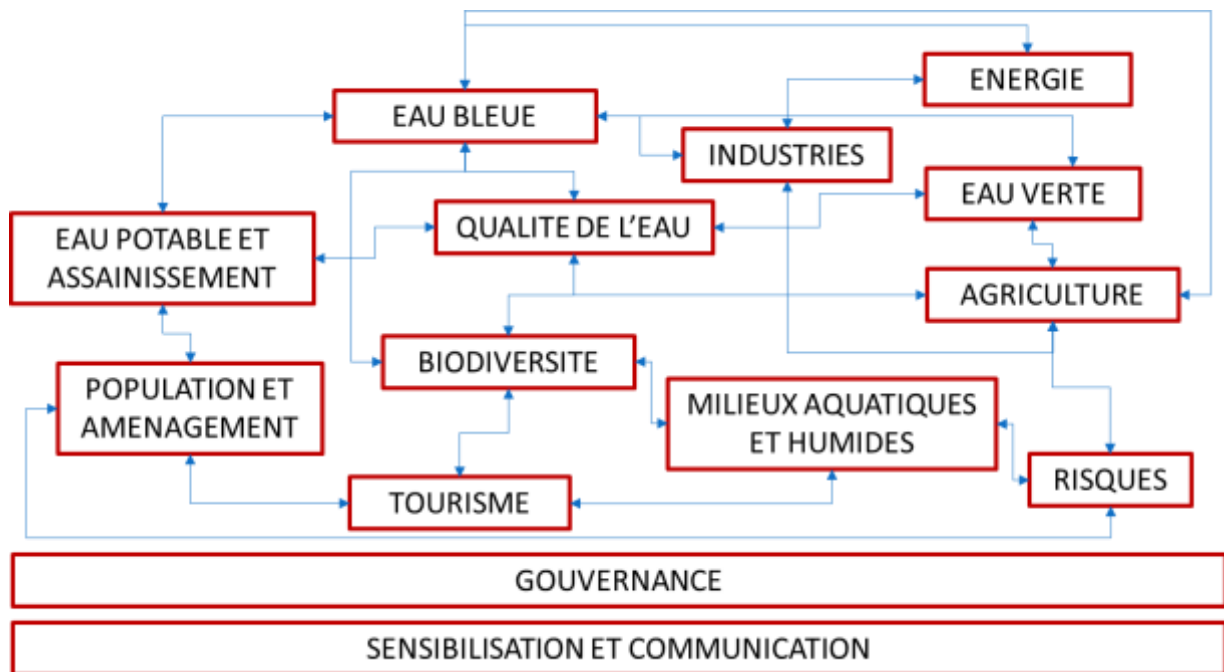
Nous nous appuyons sur cette construction pour organiser les travaux de prospectives. Le processus se construit ainsi pas à pas en trois phases consécutives :

1. Une première phase est de renseigner au mieux la nature des évolutions climatiques et hydrologiques, et de projeter les conséquences probables sur les grands enjeux du territoire.
2. Une seconde phase est de faire émerger au travers de plusieurs débats thématiques et territoriaux les propositions des acteurs qui s'offrent pour définir des objectifs souhaitables et réalistes. Cette étape se nourrit de l'état initial, du diagnostic et de la concertation citoyenne.
3. Une troisième phase synthétise l'ensemble du processus, en rapprochant toutes les thématiques et territoires. Il s'agit de co-construire une vision cohérente en évitant des approches thématiques ou territoriales qui seraient antagonistes.

La CLE se saisit de l'ensemble de ces éléments et définit les objectifs du SAGE NRG.

PRINTEMPS 2024 : LES COMMISSIONS GEOGRAPHIQUES AU TRAVAIL !

Les thèmes qui ont été débattus



A noter que les thèmes « Gouvernance » et « Sensibilisation et communication » n'ont pas fait l'objet d'une discussion thématique spécifique, mais ont été évoqués par les participants de manière transversale.

Un document d'initiation des débats a été proposé. Il a été construit de façon identique pour toutes les thématiques. Ce document de travail repose sur l'état initial et le diagnostic existants, ainsi que sur la concertation citoyenne menée en 2023.

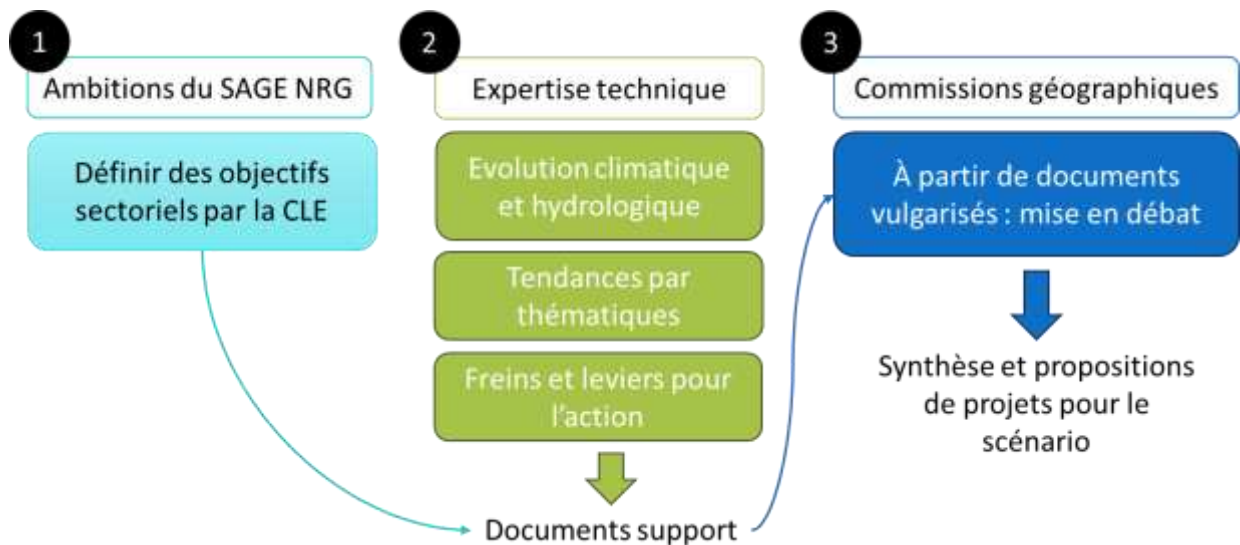


Figure 1 : Processus du travail pour les commissions géographiques

- ✓ En introduction :

Quel objectif souhaitable ? une proposition simple fixant le cap du projet. Bien entendu cette proposition est là pour lancer un débat et non se substituer au rôle de la CLE.

- ✓ En élément d'informations factuelles :

Quelle tendance probable ?

Les évolutions historiques et parfois mesurées rappellent aux partenaires le contexte.

- ✓ Des pistes pour le projet :

Quels leviers d'actions envisageables ?

Les moyens qui relèvent du SAGE sont identifiés et expertisés. A ce stade ils peuvent être de natures très diverses et leur opérationnalité sera au cœur des débats à construire. Pour certains, il s'agit de conforter des politiques déjà engagées, pour d'autres d'innovation. Ce chapitre peut s'inspirer utilement des préconisations d'autres documents de planification (SDAGE, SCoT,).

- ✓ Des difficultés anticipées

Quels freins (compétences, milieux, moyens, acceptabilité) ?

La réalisation de l'objectif peut se heurter à des difficultés. Il s'agit de bien les identifier a priori afin de proposer une approche soit de contournement, de dépassement ou bien d'abandon d'une partie de l'ambition initiale.

Des données complémentaires nécessaires pour approfondir la thématique (notes thématiques)

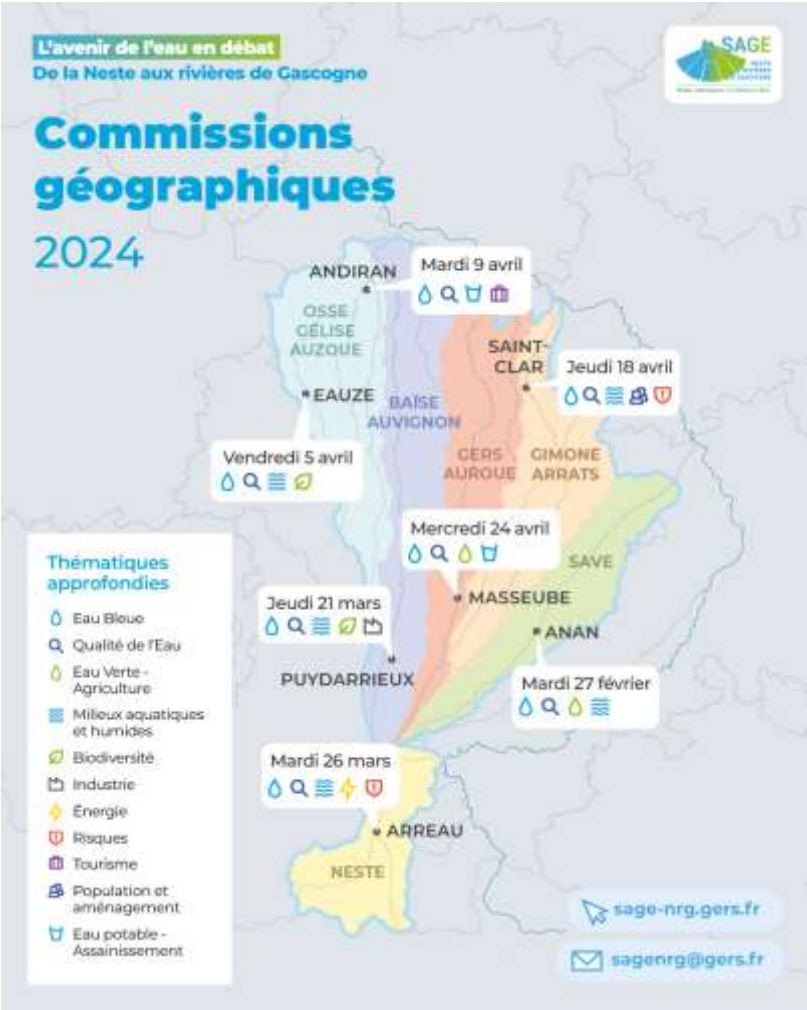
Certaines réponses à la question des leviers ou des freins peuvent être provisoires et dépendantes d'un renforcement de la connaissance.

Certaines réponses pourront être apportées dans le cadre du processus d'élaboration du SAGE, d'autres pourraient constituer un objectif du SAGE à part entière.

Ces notes complémentaires (ou cahiers) seront décidées au cas par cas. Nous avons d'ores et déjà engagé des points d'analyse concernant :

- ✓ Projection climatique et hydrologie
- ✓ Risques pour le remplissage des stocks hydrauliques
- ✓ Impact des changements thermiques sur la biodiversité et l'eau potable
- ✓ Agriculture et climat à venir
- ✓ Les flux d'azote, témoins des pollutions diffuses
- ✓ Erosion des sols

RETOUR DES COMMISSIONS GEOGRAPHIQUES



Le territoire du SAGE NRG est divisé en 6 sous-bassins. Une commission géographique a été organisée sur chacun d’entre eux, ainsi qu’une commission supplémentaire sur le plateau de Lannemezan à la demande de la CLE. Entre 4 et 5 thèmes ont été traités, c’est-à-dire présentés puis débattus, lors de chaque commission géographique :

COMMISSIONS GEOGRAPHIQUES		THÈMES														NOMBRE DETHÈMES PAR COMMISSION GEOGRAPHIQUE
		EAU BLEUE	EAU VERTE	MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES	BIODIVERSITÉ	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT & EAUX PLUVIALES	TOURISME	INDUSTRIE	ÉNERGIE	QUALITÉ DES EAUX BRUTES	AGRICULTURE & FORÊT	RISQUES	POPULATION & AMÉNAGEMENT		
mardi 27 février 2024	Save														4	
jeudi 21 mars 2024	Baise-Auvignon Amont														4	
mardi 26 mars 2024	Neste														4	
vendredi 5 avril 2024	Osse-Gélise-Auzoue														4	
mardi 9 avril 2024	Baise-Auvignon Aval														4	
jeudi 18 avril 2024	Gimone-Arrats														4	
mercredi 24 avril 2024	Gers-Aurore														5	
		4	3	5	2	2	2	1	1	1	3	2	2	1		

DES AXES TANGIBLES

En préalable, il est important de rappeler que les résultats des commissions géographiques n'ont pas de valeur décisionnelle, la CLE étant bien le seul organe décisionnel pour élaborer le SAGE NRG. Cependant, les commissions géographiques, qui se sont nourries du diagnostic et de la concertation préalable, ont permis de faire ressortir des axes tangibles. Ils seront un élément d'entrée pour l'élaboration de la stratégie par les membres de la CLE.

Il est aussi important de préciser que le paragraphe suivant restitue chaque thème séparément, tel que travaillé par les acteurs, mais que, tous les thèmes étant liés en matière d'eau, l'on voit très nettement des axes qui se dégagent. Cela sera affiné en phase stratégie.

Certains thèmes transversaux ont été abordés plusieurs fois (milieux aquatiques et zones humides, eau bleue, eau verte, qualité de l'eau...) car en lien avec tous les autres thèmes.

L'eau qui « tombe », soit la pluie ou la neige, peut se décomposer ensuite en deux axes : l'eau bleue et l'eau verte.

Eau bleue

L'eau bleue correspond à l'eau qui coule, celle que l'on voit passer dans les rivières ou qui est stockée dans des ouvrages.

Les objectifs partagés relatifs à l'eau bleue concernent en priorité l'alimentation en eau potable : « Sécuriser une alimentation en eau potable suffisante et de qualité en prenant en compte de la disponibilité des ressources et l'évolution démographique » et le milieu : « Assurer le maintien de la biodiversité aquatique ou liée à l'eau ». Toutefois la sécurisation des usages économiques reste importante pour le territoire.

Pour cette thématique, la volonté de sécuriser l'existant émerge et reflète une prise de conscience globale que la disponibilité de la ressource va évoluer, et qu'il est important de conserver la ressource actuelle. La notion de

l'eau pour pouvoir se nourrir localement est un axe qui a émergé.

Les principaux leviers sont basés sur l'information, la sensibilisation mais également la connaissance et le partage de données. Les échanges entre les différents usagers semblent être une piste pour atteindre les ambitions partagées. Ils touchent le sol qui est un compartiment majeur de l'environnement et sur lequel plusieurs actions pour retenir l'eau de pluie ou ralentir les écoulements peuvent être envisagées. La sobriété et la gestion de l'eau brutes sont des axes principaux à développer tout comme la mobilisation et l'optimisation des ressources stockées (collinaires, retenues de piedmont, ouvrage de haute montagne).

Eau verte

L'eau verte correspond à l'eau qui passe par le sol, s'infiltre, s'évapore et qui construit les paysages.

Les objectifs partagés relatifs à l'eau verte touchent le sol qui est le socle de la végétation : « Améliorer et augmenter la capacité de stockage de l'eau directement dans les sols, en conservant et améliorant leur qualité », « Encourager l'agronomie de conservation des sols qui permet de lutter contre l'érosion des sols » et « Favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols et ralentir le ruissellement (agricole, forestier et urbain) ».

Les agriculteurs sont les principaux acteurs qui peuvent jouer un rôle sur ce compartiment, grâce à la mise en réseau, la formation et l'accompagnement technique et financier. La faisabilité des leviers d'action doit être précisée avec les agriculteurs et acteurs agricoles car ils concernent notamment leurs pratiques agricoles.

Agriculture et forêt

L'agriculture est étroitement liée au sol, c'est pourquoi les objectifs partagés des 2 thèmes sont transposables. Ils concernent en priorité les pratiques agricoles et le sol : « Assurer une transition agricole pour maintenir un tissu rural dynamique, qui permette aux agriculteurs de vivre décemment et de garantir l'alimentation du territoire », « Lutter contre l'érosion des sols » et la prise en compte de la trame verte :

« Replacer le rôle de l'arbre, des haies, des bois et des forêts dans le cycle de l'eau et pour la biodiversité ».

L'érosion des sols est une problématique qui ressort sur le territoire et dont l'agriculture est partie prenante pour l'atténuer. Une stratégie agricole élaborée par les agriculteurs du territoire est nécessaire pour préciser les freins et leviers pré-identifiés (variétés et assolements, filières à forte valeur ajoutée, efficience de l'irrigation, optimisation des ouvrages existants, etc ...)

La question de l'aide financière (dont la PAC) est ressortie bien qu'elle soit hors de portée du SAGE NRG.

Eau potable

L'accès à l'eau potable en qualité et quantité est une préoccupation majeure sur le territoire.

Les objectifs partagés relatifs à l'eau potable concernent en priorité la sécurisation en eau potable : « Assurer une ressource suffisante et sécurisée pour la production d'eau potable d'un point de vue quantitatif » et la qualité de l'eau : « Améliorer la qualité des eaux brutes pour produire de l'eau potable, en s'appuyant sur la mise en œuvre de plans préventifs et les périmètres de protection autour des points de captage d'eau ». Le prix « Assurer un prix admissible de l'eau potable et non limitant pour le développement du territoire » est mis en avant, en lien avec la question du renouvellement des infrastructures, des réseaux et du traitement.

Les actualités récentes de mises en demeure de certains producteurs d'eau potable replacent la qualité de l'eau au centre des débats et le lien entre tous les acteurs du territoire, afin d'agir contre les pollutions principalement diffuses.

Des leviers sont basés sur la sensibilisation sur la ressource pour l'eau potable mais également le développement de la connaissance (suivis de mesures) et le partage de données,

Assainissement des eaux usées et eaux pluviales

Les objectifs partagés relatifs à l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales concernent le lien avec les documents d'urbanisme :

« Intégrer les rejets d'eau (qualité, quantité) comme élément central dans les documents d'urbanisme et le développement territorial » et la sensibilisation et la connaissance des systèmes de traitement : « Informer, sensibiliser et diffuser l'information sur l'assainissement et les eaux pluviales » et « Diminuer l'impact des rejets des stations d'épuration des eaux usées, en prenant en compte les débits futurs des milieux récepteurs (le maximum et le minimum) ».

Les principaux leviers sont basés sur l'information, la sensibilisation mais également la connaissance et le partage de données, ils reflètent les objectifs souhaités : « la mise en œuvre de gestion des eaux pluviales » et « le développement et le renforcement des contrôles des assainissements autonomes ».

Qualité des eaux brutes

Les objectifs partagés relatifs à la qualité des eaux brutes sont l'essence même des SAGE c'est-à-dire « Tendre vers le bon état écologique ou le bon potentiel écologique des masses d'eau » et « Améliorer la qualité des eaux brutes pour garantir une bonne qualité de l'eau potable et réduire les coûts de potabilisation ».

Pour parvenir à ces objectifs, les principaux leviers sont basés sur la recherche scientifique, le développement de suivi et les solutions fondées sur la nature dont la restauration hydromorphologique (autoépuration), la mise en place ou restauration des ripisylves et haies (qualité, température) et les milieux humides.

L'accompagnement à la transition agricole (aide technique et financière) et une meilleure connaissance des sources de pollutions sont également proposés.

Milieux aquatiques et humides

Les objectifs partagés relatifs aux milieux aquatiques et humides sont en liens étroits avec ceux de la qualité de l'eau brute car la qualité des habitats dépend de la qualité de l'eau qui les inonde. Ainsi, les objectifs partagés relatifs aux milieux aquatiques et humides sont « Améliorer la qualité de l'eau » et « Assurer le maintien, la restructuration et le développement des milieux favorables à la biodiversité ».

Les principaux leviers sont basés sur la formation des élus, des professionnels et la sensibilisation du public, et la cartographie des espaces de fonctionnalité des cours d'eau en lien avec les documents d'urbanismes.

Les haies et ripisylves sont de nouveau mises en avant comme compartiment pour atteindre les objectifs.

Les moyens d'intervention (techniques et financiers) des structures GEMAPI et les propriétaires fonciers de ces espaces sont questionnés.

Biodiversité

Les objectifs partagés relatifs à la biodiversité sont les suivants : « Développer la connaissance, les zonages inventaires et règlementaires biodiversité, en lien avec les milieux aquatiques et humides », « Préserver, protéger les habitats naturels fonctionnels, notamment les habitats humides le long des cours d'eau et des micro-bassins versants, les milieux montagnards », « Intégrer les enjeux liés à la biodiversité des milieux aquatiques et humides aux politiques d'urbanisme et de développement territorial local », et « Restaurer les écosystèmes aquatiques à l'échelle des bassins versants, la continuité longitudinale et latérale des cours d'eau (hydraulique et sédimentaire) ».

Tout comme la thématique des milieux aquatiques et humides, les leviers d'action concernent la connaissance au travers de l'inventorisation (habitat, zonages, biodiversité) et la sensibilisation du rôle de la biodiversité, la maîtrise foncière des zones humides, la stratégie d'urbanisme (eau, biodiversité, milieux humides), les haies et ripisylves, les milieux humides et les mares ainsi que les débits de axes réalimentés.

Un sujet important est la continuité de la trame verte et bleue indispensable à la bonne circulation des espèces.

Energie

Les objectifs partagés relatifs à l'énergie concernent la sécurisation des volumes et l'optimisation des aménagements hydroélectriques : « Sécuriser l'affectation dans les conditions actuelles des volumes des

stockages hydroélectriques pour les rivières gasconnes, et les augmenter sous de nouvelles conditions », « Privilégier l'optimisation des aménagements hydroélectriques existants (augmentation de puissance et du productible) ou l'équipement d'ouvrages existants », « Concilier le développement de la production énergétique et les usages du territoire avec le minimum d'impact en qualité et quantité » et « Réduire l'impact de l'hydroélectricité sur la continuité écologique, le fonctionnement des cours d'eau et le transport sédimentaire ».

Les principaux leviers sont basés sur la gestion économe et sobriété énergétique, la gestion des éclusées et de variations artificielles de débits ainsi que l'étude du renforcement ou de la sécurisation des volumes des retenues hydroélectrique pour réalimenter le territoire

Une des interrogations est relative à l'interaction du territoire avec l'usine de Golfech et son potentiel agrandissement et aux projets d'hydrogène.

Industrie

Les objectifs partagés relatifs à l'industrie sont « Optimiser et réduire les consommations industrielles en eau » et « Sécuriser l'accès à la ressource en eau pour l'industrie, dans un contexte de changement climatique, en lien avec l'ensemble des usages, pour le développement économique du territoire ».

Comme pour les autres usages, la première volonté du territoire est de préserver l'existant en sécurisation l'accès à l'eau et de réduire l'impact des industries en limitant les rejets (température) et la consommation. La mise en réseau des usagers pour valoriser les initiatives vertueuses qui existent déjà sur le territoire est un levier d'action envisagé.

La disponibilité de la ressource pour de nouveaux projets se pose.

Population et aménagement

Les objectifs partagés sont, d'une part, de prendre en compte la capacité des milieux pour dimensionner l'accueil démographique et économique (32% des suffrages), et, d'autre

part, de s'appuyer sur les solutions fondées sur la nature, pour diminuer le ruissellement, les risques d'inondation et les impacts du changement climatique (32%).

Les échanges durant les ateliers participatifs évoquent pêle-mêle l'importance de mobiliser les outils existants (classement en Espace Boisé Classé (EBC)...) pour intégrer la protection des haies et des ripisylves dans les documents d'urbanisme (PLU(i) par exemple (13%), l'intérêt de susciter des échanges d'expériences afin de favoriser une culture commune sur les enjeux de l'eau et des milieux aquatiques et sur ceux de l'adaptation au changement climatique, en intégrant des techniques participatives de sensibilisation et de communication (ex. fresque de l'eau, visites terrain au fil de l'eau etc.) (11%), la nécessité d'intégrer l'enjeu de la gestion quantitative durable et équilibrée mais aussi qualitative de la ressource en eau dans les documents d'urbanisme (notamment les SCOT en intégrant une analyse prospective de l'adéquation des besoins avec la ressource disponible actuelle et future) (11%), et, enfin, le besoin exprimé de réaliser des acquisitions foncières pour la préservation des milieux aquatiques (ripisylves, espace fonctionnalité des cours d'eau et zones humides...) par les collectivités ou autres acteurs (11%).

Risque

Les objectifs partagés concernant cette thématique polysémique sont, d'une part, Informé et sensibiliser inlassablement sur les risques (33%), et, d'autre part, d'anticiper et réduire les conséquences négatives des inondations sur les personnes, les animaux, les biens par prévention et par protection (29%). Il a notamment été question d'améliorer, partager et réévaluer la connaissance du risque inondation (15%), de développer le réseau de suivi et d'alerte hydrométrique adapté à l'inondation (9%), de renforcer la régulation hydrologique naturelle par les zones humides et l'hydromorphologie des cours d'eau, (renaturation) pour ralentir l'eau (9%) et, en dernier lieu, de prendre en compte le risque inondation dans l'urbanisme : le permis de construire étant souvent évoqué comme élément clef (9%). Là encore donc, le lien est établi entre

eau et sol (ou foncier), mais aussi sur l'importance de sensibiliser et informer pour mettre chacun en situation de responsabilité.

Tourisme

Les objectifs partagés concernant cette thématique importante dans une région de tourisme vert sont, d'une part, de promouvoir et développer des activités de tourisme et de loisir durables basées sur la nature sans toutefois la dégrader, pour contribuer au développement économique et culturel du territoire (50%), et, d'autre part, de préserver, restaurer et valoriser les paysages en lien avec les milieux aquatiques et humides dont dépendent le futur de nombreuses activités touristiques et de loisirs tout en préservant les milieux (33%). Les leviers d'action principaux sont au nombre de cinq : réaliser des événements pour communiquer et valoriser les milieux aquatiques et humides, les paysages et le patrimoine associés, et la préservation de la faune et la flore (17%), sensibiliser les touristes (y compris habitants du territoire) autour des enjeux liés à l'eau, les économies d'eau et la préservation des milieux (17%), adapter le tourisme à des conditions extrêmes dans le cadre du réchauffement climatique : assecs et inondations (17%), valoriser l'identité des rivières (panneaux d'identification...) (11%) et, enfin, développer des aménagements (déplacements doux, observatoires, aires naturelles de détente, espaces végétalisés...) en préservant les milieux aquatiques et humides, les espaces naturels, la faune et la flore et la qualité des paysages (ex : Gers'ponsable) (8%).

SAGE NRG : VERS LA STRATEGIE

Le cycle de concertation de la phase Tendance et scénarios a permis de confronter une somme d'idées, de formulations, réparties par grandes

thématiques et a obtenu un succès certain en termes de participation.

Nbre de vote (sur 1539)	283	298	307	346
	Eau verte - Sol (agricole, urbain...)	Eau bleue	Milieux	Eau potable, assainissement et qualité des eaux brutes

Deux enseignements peuvent en être tirés :

1. L'exercice de priorisation des thématiques (1539 votes) consacre 4 thématiques à quasi égalité d'importance pour le public participant. Les enjeux sont clairs aux termes du diagnostic, assez consensuels. Les moyens envisageables étaient globalement sur la table et les interactions peuvent être aisément identifiées.
2. Les visites de sites confirment l'importance d'une concrétisation des métiers de l'eau, des problèmes vécus, des organisations humaines ; cela sert le processus d'appropriation de questions souvent complexes et de partage « sans posture d'autorité ». La confrontation au réel doit rester la force de rappel dans les futurs débats du SAGE.

La représentation eau verte / eau bleue, augmentée des usages du sol et de l'eau, constitue une clé d'analyse systémique pour ce territoire rural :

- Beaucoup de problèmes à régler trouvent leurs causes dans un mésusage du foncier agricole et urbain
- Beaucoup d'objectifs souhaités décrivent des motivations assez diversifiées : santé, niveau de vie et cadre de vie, biodiversité avec un fort fond culturel.

La stratégie peut viser à peser structurellement sur une réorientation de l'usage d'une partie du foncier, pour en tirer des bénéfices environnementaux collectifs. Il faudra donc actionner des leviers. Pour ne pas rester dans l'incantation ou l'utopie, le SAGE peut construire un cadre favorable à l'expérimentation ciblée en suscitant des projets portés par des acteurs du territoire, largement esquissés par les propositions de levier d'actions, sur des espaces géographiques adaptés au cas par cas, et en arbitrant par exemple en commençant par les plus lisibles à court terme.

La logique de projets, tout en ne s'interdisant pas de fixer des règles pour des enjeux majeurs du territoire dans le SAGE NRG, est positive, concrète et prudentielle. Elle s'appuie sur :

- L'explicitation des objectifs poursuivis et notamment la caractérisation des enjeux d'adaptation (y compris climatique) et d'atténuation pour les parties prenantes et à quel horizon temporel.
- La sécurisation et le renforcement des dispositifs de fonctionnement des systèmes et aussi des risques à venir (météorologie, interprétations scientifiques et sociales, larges diffusions des résultats) mais aussi la responsabilisation des parties prenantes.
- Une démarche volontaire (nécessité d'un cadre incitatif et libre) : il y a une

part de spéculation, et donc de risques, sur les résultats attendus, qui doit être en partie absorbée par le cadre collectif de la réflexion.

- Le suivi des bénéfices et l'identification des freins : qui gagne, qui perd et quand (le temps de l'adaptation est long): La caractérisation socio-économique des transferts induits par ces projets

Conclusion

NESTE ET RIVIERES DE GASCOGNE : UNE STRATEGIE COLLECTIVE POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Jeter les bases d'une vision pour l'action collective

Les météorologues prévoient le temps qu'il fera, avec plus ou moins de succès. La prévision revêt un caractère « scientifique » car elle est basée sur des données et des modélisations. Le choix des variables cependant est toujours discutable. L'idée est d'éclairer les décideurs grâce à des projections, de court ou moyen terme, qu'on veut objectives. Par conséquent la prévision se confond en partie avec la prospective ; à ceci près que cette dernière, apparentée à une science, vise davantage à **créer des vues communes** (sur les enjeux présents et futurs), **pour préparer la stratégie**. Il s'agit d'identifier des enjeux, d'en avoir une connaissance partagée et de jeter les bases d'une vision pour l'action collective.

Elaborer la stratégie du SAGE NRG procède donc de la prospective.

Un scénario consolidé depuis l'été 2022

De l'érosion de la biodiversité aux « crises » de l'eau, plusieurs processus, en interactions, se télescopent dans un contexte de changement climatique. Au sujet de la ressource en eau dans le sud-ouest français précisément, de multiples scénarios ont laissé place à une tendance unique entraperçue à l'été 2022 : des eaux, celles de la Garonne notamment, plus chaudes ; un

chevelu hydrographique fin menacé par des étiages sévères et répétés sur des périodes plus longues, etc. En ce qui concerne les Nests, leur régime passera de nival à pluvio-nival en altitude et leur débit diminuera à coup sûr. Les impacts sont faciles à imaginer pour une économie très liée à l'agriculture. Comme l'explique Benoit (2017) pour les États-Unis, « le changement climatique accroît les besoins en eau de l'agriculture et menace directement la sécurité alimentaire. Dans sa livraison du 19 janvier 2017, la revue *Nature* annonce des baisses de rendement [...] de 49 % pour le maïs, de 40 % pour le soja et de 22 % pour le blé, d'ici à 2100 »².

Vers une stratégie d'adaptation et d'atténuation

Dans le bassin versant de la Neste et des rivières de Gascogne, la question du partage de l'eau, jadis limitée aux zones aval confrontées aux pénuries, impose un scénario (tendanciel) qui se dessine de plus en plus clairement et relègue les scénarios alternatifs. Les incertitudes sont plutôt du côté des pratiques des habitants et des entreprises, de la volatilité des dispositions fiscales ou bien d'innovations technologiques, susceptibles de chambouler le paysage industriel et institutionnel, encore qu'une chose est sûre : sans eau, pas de développement territorial possible.

De façon très concrète, la démarche en cours supervisée par la CLE NRG consistait à réaliser un état initial diagnostic en 2022 – afin de pouvoir s'en servir de base pour débattre. Il est actuellement question d'élaborer des scénarios ou, à tout le moins, de consolider tout en le nuanciant un scénario déjà robuste esquissé dans l'état des lieux.

Le succès des grandes réunions d'information sur les changements climatiques, puis celui des ateliers

² Benoit, G. (2017). L'eau, l'alimentation et le climat : revenir aux sources du développement durable. *Annales des*

Mines - Responsabilité et environnement, 86, 15-19.
<https://doi.org/10.3917/re1.086.0015>

participatifs et des visites de terrain (en nombre de participants) à l'occasion des 7 Commissions Géographiques du printemps 2024 marque un tournant : il y a en effet un diagnostic largement partagé et les enjeux prioritaires ont fait l'objet d'un consensus – sans pour autant éviter le débat. Et il y en a eu ; toujours est-il que les usagers sont d'accord sur l'essentiel : l'eau potable, l'importance de préserver en amont ce qui peut l'être, etc.

Cette séquence est utile, moins pour l'exercice de prospective en tant que tel, que pour ce qu'il préfigure. C'est-à-dire **la construction d'une stratégie nécessairement collective qui accompagne le scénario, combinant à la fois des mesures d'adaptation et d'atténuation.**